

**COMMUNE DE QUINTIN**  
**Département des Côtes**  
**d'Armor**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**du jeudi 27 mars 2025**

Convocation du :	21 mars 2025
Date d'affichage :	21 mars 2025
Nbre de conseillers en exercice :	21
Présents :	11
Votants :	15

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DÉLIBÉRATIONS**

**Délibération n° 2025/03/37 (Nomenclature 1.1)**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

**Etaient présents :**

CARRO Nicolas - HAMON Jean-Paul – MAUJARRET Marie-Madeleine - THERIN Emmanuel - CHATTARD-GISSEROT Thibault – GUILLOU-COROUGE Françoise - LE FUR Corentin – QUEMARD Bertrand – LE BRIS Isabelle - LE CHANU Fabienne – AUBRY Charlène.

**Absents excusés :**

POISSON François, REPERANT Thibault, RUEN Pauline, GUILLEMOT Sébastien, MORIN Sabine, AUBRY Isabelle, BOQUEHO Stéphanie, LE BUHAN Erwan, COISY Thierry et HELLARD Hugo.

**Procuration :**

COISY Thierry à GUILLOU-COROUGE Françoise  
REPERANT Thibault à CARRO Nicolas  
POISSON François à CHATTARD-GISSEROT Thibault  
AUBRY Isabelle à LE BRIS Isabelle

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Monsieur CHATTARD-GISSEROT Thibault.

**Avenant au marché de travaux de l'ancienne trésorerie**

**Rapporteur : Nicolas CARRO**

Le conseil,

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,

Vu le code de la commande publique et notamment les articles R 2194-5 et R 2194-8,

Vu le programme de réhabilitation du rez-de-chaussée de l'ancienne trésorerie confié au Maître d'œuvre, la SELARL STUMM Architectures et les autorisations d'urbanisme afférentes

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du mercredi 10 juillet 2024,

Vu la délibération n°2024/07/55 du conseil municipal du 11 juillet 2024 relative au marché *de travaux de réhabilitation du rez-de-chaussée de l'ancienne trésorerie attribuant les lots 1 à 9 et 11,*

Vu l'arrêté municipal 2024-198 du 26 septembre 2024 attribuant le lot 10 à Armor Thermique et Sanitaire conformément aux dispositions de l'article R 2122-2 du code de la commande publique,

Vu la délibération n°2024/12/81B du conseil municipal du 18 décembre 2024 relative au marché *de travaux de réhabilitation du rez-de-chaussée de l'ancienne trésorerie concluant 3 avenants d'augmentation pour les lots 1, 2 et 10,*

Vu la délibération n°2025/03/15 du conseil municipal du 06 mars 2025 relative au marché *de travaux de réhabilitation du rez-de-chaussée de l'ancienne trésorerie concluant 1 avenant d'augmentation pour le lot 3,*

Compte tenu d'une modification de chantier rendue nécessaire par la pose d'un coffre VMC en clapet aérateur plutôt qu'une ventilation de chute ainsi que la pose d'un placo collé avec mortier adhésif sur l'ébrasement de l'ouverture entre la première et la deuxième pièce avec l'entreprise attributaire du lot 7, Armor Plaquiste Isolation, il convient de procéder à 307,38 € H.T de travaux supplémentaires, soit 368,86 € TTC.

Sur proposition du Maître d'œuvre, la SELARL STUMM Architectures, la maîtrise d'ouvrage doit reconsidérer le coût des travaux qui s'élève désormais à la somme de 341 891,13 € contre 341 583,75 € H.T

Considérant qu'en vertu des dispositions de l'article R 2194-1 et suivants du code de la commande publique, la commune de Quintin doit conclure des avenants pour poursuivre les travaux engagés de réhabilitation du rez-de-chaussée de l'ancienne trésorerie,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, décide par 14 voix « pour » et une abstention (Fabienne LE CHANU) :**

**- DE CONCLURE un avenant d'augmentation pour le lot 7 ci-après détaillé :**

<b>Entreprises</b>	<b>Marché initial</b>	<b>Avenant</b>	<b>Objet</b>	<b>Nouveau montant du marché</b>
Lot 7 : API	47 983,53 €	307,38 €	Pose placo après reprise linteau et pose d'un Coffre VMC	48 290,91 €

Cet avenant présente une faible incidence financière sur le montant initial du marché du lot 7 avec une augmentation de 0,6 %.

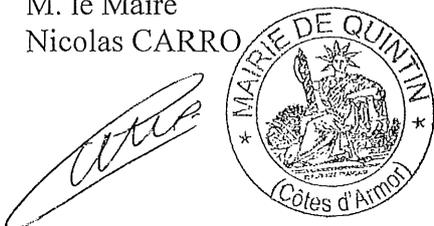
Le nouveau montant du marché public est donc le suivant :

LOT 1 - Démolitions – Désamiantage	27 884,00 €	<i>CP DESAMIANTAGE</i>
LOT 2 - Gros-Œuvre	53 594,00 €	<i>LE BRIX</i>
LOT 3 – Charpente	9 474,69 €	<i>BIDAULT MENUISERIE</i>
LOT 4 – Couverture	95 989,62 €	<i>CARREE Michel</i>
LOT 5 - Menuiseries Extérieures	19 935,18 €	<i>LE MARCHAND</i>
LOT 6 - Menuiserie Intérieure	12 984,08 €	<i>BIDAULT MENUISERIE</i>
LOT 7 - Doublages - Cloisons – Isolation	48 290,91 €	<i>Armor Plaquiste Isolation</i>
LOT 8 - Revêtements de sols – Faïences	14 000,00 €	<i>SARPIC</i>
LOT 9 - Electricité – Chauffage	22 201,76 €	<i>AM ELEC</i>
LOT 10 - Plomberie Sanitaire – Ventilation	10 597,50 €	<i>ATS</i>
LOT 11 – Peintures Avec PSE Peinture extérieure sur menuiseries bois	20 501,39 € 6 438,00 €	<i>ADALEA</i>
<b>TOTAL HT</b>	<b>341 891,13 €</b>	
<b>TVA</b>	<b>68 378,23 €</b>	
<b>TOTAL TTC</b>	<b>410 269,36 €</b>	

- **D'AUTORISER** le maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour son exécution.

Pour extrait certifié conforme.

M. le Maire  
Nicolas CARRO



Le secrétaire de séance,  
Thibault CHATTARD-GISSEROT